

Une décharge pour maîtrise de classe... Si moi aussi j'y avait droit?



C'est la question qu'est en droit de se poser tout généraliste qui gère actuellement une classe primaire au sein de l'école vaudoise.

C'est une question que se sont posée les 125 personnes présentes lors de l'assemblée du 11 mai.

La salle a approuvé la résolution "un statut respectable pour des généralistes respecté-e-s" à l'unanimité, c'est un signal fort qui a été donné là.

Assez des inégalités de traitement ! Nous ne pouvons plus accepter cette situation et croire que notre travail est pris au sérieux.

Les enseignant-e-s du primaire sont souvent considéré-e-s comme des "gentils" qui ne revendiquent pas, à nous de prouver le contraire.

Plus question de voter un texte et d'attendre sagement que quelqu'un y réagisse. Lors de cette assemblée, un comité de lutte s'est créé afin de défendre nos positions. Le nombre de personnes engagées nous permet aujourd'hui d'engager clairement le combat.

Le métier de généraliste nous l'avons choisi, nous allons le défendre!

Alice Conod
présidente

Sommaire

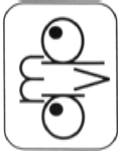
Assemblée générale de enseignant-e-s généralistes	1
Le comité de lutte	3

Agenda

**Assises romandes de
l'Éducation**
"Veut-on un pilote pour
l'école?"

Samecidi 25 septembre
2010

**Dès maintenant,
retrouvez tous les
numéros du journal
Prim' depuis sa
création sur le site
internet de l'AVMP !**



Editeur: Comité AVMP,
c/o SPV,
ch.des Allinges 2
1006 Lausanne

Parution: 4 à 6 fois l'an

Bulletin de l'AVMP
Association vaudoise
des maîtres et
maîtresses de classes
primaires

J.A.B
1000 Lausanne 1

Retour : AVMP c/o SPV
ch.des Allinges 2
1006 Lausanne

AVMP et AVECIN

Les généralistes maîtrisent aussi!

C'est le 8 juin dernier, que se sont réunies pour la première fois les 13 personnes qui composent notre comité de lutte.

Celui-ci a été mis au courant de la situation présente :

Des "travaux techniques" concernant une éventuelle nouvelle Loi sur le personnel enseignant ont commencé au mois de février. La discussion sur le cahier des charges des enseignants en fait partie.

Le projet de nouvelle Loi scolaire doit être présenté au Grand Conseil en septembre. Si le projet est accepté, cette nouvelle Loi scolaire sera mise en votation en février 2011, en contre projet de l'initiative "Ecole 2010".

D'ici là, il s'agit d'obtenir des avancées significatives sur nos revendications. Rappelons que la résolution de l'AVMP "un statut respectable pour des généralistes respecté-e-s" enjoint la SPV à n'apporter son soutien à une nouvelle Loi sur le Personnel enseignant qu'à cette condition.

Dans un premier temps, le comité de lutte va élaborer un document comme base argumentative de négociations. Il contiendra une approche historique relative à la décharge pour maîtrise de classe, à partir de la Loi scolaire de 1984, puis un argumentaire sur les changements des responsabilités endossées par l'enseignant-e généraliste et sur les travaux spéciaux liés actuellement à la maîtrise de classe.

Le comité de lutte travaillera également sur des propositions de mise en oeuvre possible de cette décharge.

Il y a, aujourd'hui une réelle possibilité de faire aboutir notre juste revendication. Mais une forte et visible détermination de l'ensemble des enseignant-e-s généralistes du primaire devra appuyer le travail du comité de lutte et de la SPV.

Entre nouvelle Loi sur l'enseignement et amélioration de notre statut, les combats ne manqueront pas dès l'automne.

Enseignant-e-s généralistes primaires, prenez des forces durant l'été et tenez vous prêts!

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Pour le comité de l'AVMP
Alice Conod

Pour le comité de l'AVECIN
Anne-Claire Chaubert